
Seul le prononcé fait foi

Discours de clôture de la Préfète de Seine-et-Marne

Béatrice Abollivier

Atelier des Territoires Bassée-Montois

« Le Bassée-Montois, une identité à affirmer autour d'un projet partagé »

mardi 16 janvier 2018

Séminaire final

(intervention en clôture, après la présentation de la feuille de route par Alphaville et de sa mise en œuvre par les élus référents : M Denormandie, président de la communauté de communes Bassée-Montois, Messieurs Lamotte et Marcadet, vice-présidents)

Monsieur le président,

Messieurs les vice-présidents

Mesdames et Messieurs les maires et délégués communautaires,

Mesdames et Messieurs les présidents, directeurs, représentants des établissements institutionnels, partenaires régionaux, départementaux et locaux

Mesdames, Messieurs,

Voilà un peu plus d'un an, mon prédécesseur, Jean-Luc Marx, vous accompagnait ici même pour le lancement de cette démarche d'Atelier des Territoires devenue au fil de cette année de travail VOTRE Atelier des

Territoires.

Je suis heureuse d'assister aujourd'hui, à la présentation de la feuille de route issue de ce travail, mais également de pouvoir constater la capacité de l'État à accompagner les territoires dans l'émergence et la construction de projets à travers des démarches innovantes.

Si votre candidature a été retenue par le ministère courant 2016, c'est parce que ce territoire de Bassée-Montois présentait des caractéristiques et des particularités intéressantes au regard des enjeux de la politique d'aménagement du territoire portée par l'État, et plus particulièrement des enjeux de la ruralité. Il me semble que vous avez pu, au gré de vos échanges et des travaux conduits avec l'équipe pluridisciplinaire qui vous a accompagné, appréhender vos spécificités et trouver les projets qui permettent de les mettre en valeur et de révéler l'attractivité de votre territoire.

Cet atelier s'inscrivait de plus dans une session plus large, lancée par le ministère en charge de l'aménagement du territoire sur la thématique « mieux vivre ensemble dans le périurbain », faisant suite aux réflexions et mesures portées par le Commissariat général à l'égalité des territoires sur l'avenir des territoires ruraux et périurbains, et initiée lors des Assises des Ruralités à l'automne 2015. Il est en effet important pour l'Etat d'apporter son soutien aux initiatives portées par ces territoires.

Accompagner les territoires en mode projet

Sans reprendre l'ensemble des grands principes de cette démarche « Atelier des Territoires », permettez-moi de rappeler quelques-unes de ses grandes lignes qui en font sa singularité :

- singulière en effet, car cette démarche s'appuie en premier lieu sur les valeurs du territoire, ses spécificités et les projets en cours plutôt que sur les contraintes réglementaires et les outils de gestion et d'aménagement.

- singulière ensuite, car cette démarche en « mode projet » est avant tout portée par vous, élus et acteurs locaux ; c'est ce que vous produisez qui construit votre projet, à partir de vos constats communs, et surtout de vos ambitions.

- singulière toujours, car cette démarche permet d'amener le débat entre des sphères d'acteurs souvent cloisonnées, pour enrichir la réflexion et mettre en place un véritable processus de construction collective locale au bénéfice du territoire.

- singulière enfin, car cette démarche repose sur un principe simple : une approche par « projet » et non par les outils ou la règle. Il ne s'agit bien sûr pas de s'abstraire des règles et des contraintes existantes, mais plutôt les mettre au service du projet.

A travers cette démarche, l'État promeut également sa posture de conseil, en soutien du développement des territoires ruraux et périurbains, par une ingénierie de projet. Les services de l'État se trouvent parfois « bousculés »,

car la « procédure Atelier » n'existe pas, les attendus ne sont pas fixés par une norme législative ou réglementaire, ils avancent comme vous pas à pas dans la démarche, s'ouvrent à vos réflexions et envisagent avec vous des pistes de projets. C'est un véritable changement de posture !

Enfin,

Aussi, laissons la démarche de côté, et venons-en à cette feuille de route que vous venez de présenter.

Il y a un an, vous émettiez le souhait, et Jean-Luc Marx s'en faisait l'écho, d'une feuille de route « simple et opérationnelle » bâtie autour de « propositions explicites phasées dans le temps, avec des porteurs de projet identifiés et le panel d'outils ou de procédures pouvant être mobilisés pour leur mise en œuvre ».

Je crois pouvoir dire que vous y êtes arrivés.

En effet, si votre territoire a toujours entretenu une culture du travail en commun, et ce bien avant la fusion en 2014 de vos deux communautés de communes de la Bassée et du Montois, je crois pouvoir dire sans me tromper que l'atelier vous a permis de faire émerger de manière partagée une stratégie de développement et un projet global pour le Bassée-Montois.

5 enjeux opérationnels pour le Bassée-Montois

Je retiens de ce qui vient d'être présenté et de vos priorités pour l'année à venir ces 5 grands enjeux que vous avez identifiés au fil de l'Atelier, et que

l'équipe d'Alphaville a converti avec vous en projets.

1. Faire des projets existants des leviers d'actions pour bâtir vos propres projets : ce que vous expérimenterez sur les compensations agricoles et écologiques – en tant que territoire d'accueil – pourrait être précurseur, de même la mise en place d'une Société Coopérative d'Intérêt Collectif (SCIC) pour mobiliser les fonciers intéressera plus d'un territoire.
2. Positionner votre territoire comme stratégique de la Seine amont, en anticipant les besoins en foncier économique vous permettra de prendre votre place dans l'échiquier du développement économique francilien.
3. Créer de la valeur ajoutée aux productions de votre territoire, qu'il s'agisse de produits agricoles ou de matériaux de construction, s'inscrit dans cette même dynamique.
4. Positionner le Bassée-Montois comme un territoire éco-touristique, en s'appuyant et développant des projets bénéficiant autant aux habitants qu'aux visiteurs du territoire permettra de concilier
5. Enfin, la question de l'accessibilité et du vivre ensemble constitue également un axe fort de vos actions, que vous déclinerez sans doute d'autant plus dans les documents de planification que vous élaborerez du PLUi au ScoT en passant par le PCAET.

Et parmi les plus de vingt actions qui déclinent ces enjeux, celles que vous avez choisi de mettre en œuvre prioritairement en 2018, voire déjà commencées, sont des projets ambitieux pour initier ces

L'atelier commence maintenant !

Ainsi, j'ai presque envie de dire que l'atelier commence maintenant ! Après cette année de maturation, il va vous falloir tirer les ficelles de ces projets.

Vous avez su saisir, avec la DDT les premiers outils à votre disposition pour financer certains de ces projets : le contrat de ruralité concourt ainsi à certaines de ces actions, le volet ingénierie territoriale du Contrat de Plan Etat-Région permettra d'en financer d'autres. De plus, certaines actions trouveront une traduction opérationnelle dans les documents de planification stratégiques que vous élaborez : votre PLUi – dont vous allez présenter le diagnostic aux personnes publiques associées à la fin du mois – s'appuiera sur la stratégie dessinée par l'Atelier, de même que le PCAET que vous initiez, tout comme je sais que vous portez vos ambitions dans l'élaboration du ScoT du Grand Provinois.

Au delà des outils et des financements, la gouvernance que vous avez mise en place avec la sous-préfecture et la DDT pour le suivi de cette feuille de route devrait vous permettre de saisir les futures opportunités et appel à projets. De même, l'implication des élus dans le suivi de chacune des actions permettra d'incarner la feuille de route et de faire vivre cette démarche comme ont pu le faire les séances d'atelier.

* *

Cette expérience constructive a fait émerger au sein des services de l'État une volonté de réitérer ce type de démarche sur d'autres territoires. Vos témoignages sont importants, la capitalisation de votre expérience aussi, pour la Seine-et-Marne et pour le territoire national.

C'est pourquoi votre expérience sera mise à l'honneur par le ministère lors d'un séminaire national de restitution et à travers la publication d'un ouvrage, tous deux à l'été.

Ce coup de projecteur sur le Bassée-Montois doit désormais devenir une véritable mise en lumière de votre territoire à travers l'ensemble de vos projets, et je sais que Laura Reynaud, la sous-préfecture de Provins et la DDT sauront être présents dans la continuité de cette belle année de travail.

Merci.